



Info-Soutien

Numéro 4 - 24 janvier 2019

Vallée-du-Suroît

À chaque budget de construction, son budget d'entretien !

Dans mon éditorial du journal *Le Champlain*, la semaine dernière, j'insistais sur le rôle du personnel de soutien dans le réseau scolaire et sur le fait que le nouveau ministre de l'Éducation devrait en tenir compte dans les décisions qu'il s'apprête à prendre.

Le ministre Roberge travaille à un plan pour augmenter l'offre d'activités parascolaires dans nos écoles et nos centres. Je soulignais que les membres du personnel de soutien, bien au fait des besoins de leur milieu, possèdent l'expertise et l'expérience requises pour concevoir, développer et mettre en place des projets innovants. Pour peu qu'on leur donne l'opportunité et les moyens de le faire et qu'on reconnaisse leurs compétences.

Trop souvent, les différents gouvernements et les ministres de l'Éducation ont sous-estimé l'apport des ressources déjà présentes dans les milieux quand venait le temps de réformer des programmes ou d'en proposer des nouveaux.

Pourtant, l'expertise du personnel dans les milieux, ça vaut de l'or ! Et c'est tout aussi vrai pour les collègues concierges et ouvriers.

Trop souvent, nos employeurs ont préféré aller chercher des ressources à l'externe, alors que nos collègues pouvaient très bien faire le travail, tout en connaissant mieux que quiconque les réalités du terrain.

Nous attendons du ministre Roberge un signal clair sur sa volonté, non seulement de miser davantage sur le personnel de soutien, mais aussi d'augmenter les ressources à ce chapitre.

Construction et agrandissement d'écoles, notamment pour les nouvelles classes de maternelle quatre ans : le ministre doit se rappeler que cela doit venir avec une augmentation de personnel pour s'en occuper et les entretenir adéquatement ! Des budgets de construction sont attribués à ces projets, nous voulons aussi voir les budgets d'entretien !

Sans oublier, évidemment, qu'avec ce plan, les besoins quant aux concierges et aux ouvriers augmenteront. Le nouveau ministre devra aussi penser à une façon de recruter cette main-d'œuvre dans nos écoles, dans nos centres et à la commission scolaire... Et ça doit passer par de meilleurs salaires !

Éric Gingras

Formation

Pouvoirs et limites d'un conseil d'établissement

Personnes déléguées et membres des conseils d'établissement, cette formation donnée par Nathalie Chabot, conseillère à la CSQ, est pour vous.

Le mardi 12 février 2019

de 17 h à 19 h

au bureau du Syndicat à Valleyfield

Inscription à syndicatchamplain.com



Info-Soutien
tél. : 450-371-7407
télécop. : 450-371-7004

syndicatchamplain.com

Le jeudi 31 janvier, on s'habille en vert et blanc ! Solidarité avec les Franco-Ontariens

En décembre dernier, lors des assemblées, les personnes déléguées des sections Marie-Victorin et des Patriotes (enseignants) du Syndicat de Champlain ont voté à l'unanimité en faveur d'une proposition d'appui à la lutte des Franco-Ontariens pour la défense de leurs droits linguistiques.

La proposition, telle que formulée par un collègue délégué, inclut aussi une journée d'action en guise de solidarité envers celles et ceux qui choisissent de vivre en français, malgré les défis quotidiens que ce choix implique, afin de protéger cette langue qui est aussi la nôtre.

Pour ces raisons et selon la résolution adoptée lors des assemblées des personnes déléguées, nous vous invitons à porter les couleurs du drapeau franco-ontarien. Un geste de solidarité tout simple, mais démonstratif.

Le jeudi 31 janvier prochain, on s'habille en vert et blanc !

Joignez-vous à nous et démontrez, vous aussi, votre solidarité. Envoyez-nous rapidement des photos de vous et de vos collègues; nous les publierons sur les réseaux sociaux !

N.B. : Évidemment, cette action ne concerne que le personnel et non pas les élèves.



Campagne REER Fonds de solidarité FTQ

La tournée annuelle du Fonds de solidarité FTQ est bien entamée !

Au cours des prochaines semaines, des collègues spécialement formés s'arrêteront dans les établissements suivants pour vous donner de l'information sur le Fonds, discuter des avantages dont vous bénéficiez lorsque vous cotisez au REER+. N'hésitez pas à leur poser vos questions !

28 janvier 2019 AM	École Notre-Dame
28 janvier 2019 PM	École des Jeunes-Riverains
29 janvier 2019 AM	École secondaire du Parcours
29 janvier 2019 PM	École Edgar-Hébert
30 janvier 2019 AM	École Jésus-Marie
30 janvier 2019 PM	École Saint-Paul
31 janvier 2019	École secondaire Arthur-Pigeon
4 février 2019 AM	École Montpetit - St-Chrysostome
4 février 2019 PM	École Centrale St-Antoine-Abbé
6 février 2019 AM	École Saint-Étienne
6 février 2019 PM	École Omer-Séguin
7 février 2019 AM	CFP des Moissons
7 février 2019 PM	École secondaire des Patriotes-de-Beauharnois
11 février 2019 AM	École Saint-Jean
11 février 2019 PM	École Saint-Urbain
12 février 2019 AM	École Langlois
12 février 2019 PM	École Frédéric-Girard
15 février 2019 AM	École Saint-Eugène (Beauharnois)
15 février 2019 PM	École Notre-Dame-de-la-Paix
18 février 2019 AM	École Notre-Dame-du-Saint-Esprit
18 février 2019 PM	École Sacré-Cœur (Valleyfield)
21 février 2019 PM	Nouvel-Envol
27 février 2019 AM	École Saint-Joseph Artisan
27 février 2019 PM	École Sainte-Agnès

VOUS MANQUEZ DE TEMPS POUR TOUT LIRE ?
ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE VIA NOTRE SITE WEB !

